



Communiqué de Presse

Mont de Marsan, le 18 septembre 2006

F O R U M D E L A P R É V E N T I O N D E S D É C H E T S

REDUCTION DES DECHETS : LE CONSEIL GENERAL DES LANDES INTERPELLE LES DISTRIBUTEURS

En septembre 2004, le Conseil général des Landes décide d'attaquer le problème des déchets à sa source en inscrivant un plan de Prévention dans son Plan d'Élimination des Déchets. Un an après, l'adhésion des Landais au dispositif est manifeste. Dans le cadre du Forum des Déchets organisé les 28 et 29 septembre sur la côte landaise, les distributeurs seront invités, aux côtés d'acteurs français et étrangers de la Consommation et de la Prévention des déchets, à débattre des nouvelles politiques incitant les citoyens à consommer différemment. Et leur nécessaire implication dans la démarche dépasse très largement la suppression des sacs de caisse...

Faire mieux avec moins : une nouvelle tendance

Si un consommateur averti en vaut deux, un consommateur citoyen répond à ses besoins sans compromettre ceux des générations futures et ce qui ne gâche rien, fait de substantielles économies. Cette nouvelle approche de la consommation, qui substitue le "faire mieux avec moins" au "toujours plus" des "trente glorieuses", commence à accéder au statut de véritable tendance. C'est en tout cas le fer de lance de la politique de réduction des déchets mise en place en septembre 2005, dans les Landes. Face à la saturation des structures de traitement, à l'explosion des investissements dans ce domaine et à l'envolée de la facture des contribuables pour la gestion des ordures ménagères, le Département des Landes décide, il y a un an, d'aborder le problème en s'attaquant à sa source : pour limiter la gestion et l'élimination des déchets, il faut en produire moins ! En ligne de mire du dispositif : la consommation, inconséquente, impulsive, individualiste. Au cœur de la mécanique : le consommateur, à qui l'on parle en citoyen, et que l'on incite à réfléchir, à se projeter dans l'avenir, à aiguïser son sens critique. On parle ici d'intérêt général, d'héritage transmis aux générations futures, mais aussi de cabas, de composteurs, d'éco-recharges, de réparation, de partage... Et ça marche ! L'adhésion des Landais au dispositif "Moins de déchets en Pays Landais", mesuré depuis un an au travers d'une panoplie d'indicateurs définie par le Conseil général est en train de démontrer que l'émergence d'une génération d' "éco citoyens" n'est pas une utopie !

Au-delà de la suppression des sacs de caisse, de nouvelles pistes pour les distributeurs

Le Plan de Prévention du département des Landes s'appuie sur dix actions concrètes sur tous les fronts de la production des déchets, menées en concertation avec l'ensemble des acteurs dont les distributeurs et les commerçants. Depuis le 1er novembre 2005, les enseignes de la grande distribution alimentaire implantées dans les Landes ne distribuent plus à leurs clients de sacs plastique de caisse jetables. Elles s'y sont engagées, le 17 octobre dernier, au travers d'une charte rédigée à l'initiative du Conseil général des Landes. Les enseignes de la distribution non alimentaire et progressivement l'ensemble des commerçants et artisans sont sollicités pour limiter la distribution de cet emballage extrêmement polluant. L'implication des distributeurs ne doit toutefois pas s'arrêter là. La publicité non adressée - les fameux tracts dont la GMS est le principal émetteur - représente ainsi 42 kg par foyer et par an soit 5500 tonnes de prospectus pour l'ensemble du département des Landes. 77 000 autocollants "Non à la pub" ont été mis à la disposition des landais qui peuvent ainsi l'apposer sur leur boîte aux lettres pour en limiter la distribution.

La démarche a conduit la grande distribution à s'interroger sur ses pratiques, puisqu'une enseigne largement représentée dans le département a d'ores et déjà choisi de transférer une partie du budget consacrée aux tracts publicitaires sur une télévision locale.

Des produits éco aux produits éco citoyens

Autre initiative qui pourrait bien inspirer les distributeurs : une visite guidée éco citoyenne d'un supermarché. Des ménages landais volontaires se sont vu proposer un véritable parcours initiatique : tutoring en ligne, visites, formations aident ces familles volontaires à prendre conscience de l'impact de leur gestes de consommation sur l'environnement. Au cœur du dispositif, une visite guidée d'un supermarché, en les incitant à choisir les produits non plus pour leur praticité ou leur nouveauté, mais en fonction de leur impact environnemental, présente une lecture inédite de l'offre proposée. L'attention est notamment portée sur les conditionnements unidose et les produits à usage unique du type "lingettes" dont on réalise qu'ils concentrent la plus grande part de l'innovation marketing. Les différents labels environnementaux sont expliqués, les vertus autoproclamées sont décodées ... et à la caisse, le caddie éco citoyen permet de réaliser une économie de l'ordre de 24% !

Consommation responsable : quel rôle joué par les distributeurs ?

Fort de cette expérience et de celles acquises dans d'autres domaines de la prévention des déchets comme le développement du compostage individuel, la réparation et la réutilisation de matériels défectueux ou l'éco conception, le Conseil général des Landes invite les acteurs français et étrangers de la Consommation et de la Prévention des déchets à débattre des nouvelles politiques incitant les citoyens à consommer différemment, dans le cadre du premier Forum de la Prévention des Déchets qui se tiendra les 28 et 29 septembre prochain, à Moliets et Mâa, sur la Côte Landaise. Philippe Zimmerman, Directeur de Leroy Merlin France, Eric Dargent, Responsable environnement de Rip Curl Europe et Robert Lion, Directeur d'Agrisud International ont accepté de venir débattre aux côtés de Henri Emmanuelli, Président du Conseil général des Landes, sur le thème "Consommer autrement".

Contacts Presse

Dominique David
05 58 03 21 97

Conseil général des Landes
Monique Castaignède

05 58 05 40 40